

Image not found or type unknown



Demande d'indemnisation suite à la vente d'un bateau

Par **VIARD**, le **30/07/2008** à **13:56**

Bateau vendu au mois d'Octobre 2007. Resté sur le quai du mois d'Octobre 2007 au mois d'Avril 2008. Au mois de Mai, l'acheteur, après l'avoir décapé à blanc me demande de venir voir le bateau. Lors de la visite me dit que le bateau à l'osmose et me demande de le reprendre, ce que je refuse. En Juin, me convoque par huissier au Tribunal et me réclame 800 Euros de dommages. Que dois-je faire ?